

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

RIEUX DE L'ABONNEMENT: Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

RÉDACTION & ADMINISTRATION 17, RUE NEUVE, 17 Directeur-Gérant: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES: RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

ROUBAIX, LE 4 JANVIER 1886

LES PERPLEXITÉS DE M. DE FREYCINET

La plus grande incertitude régnait sur la constitution du ministère que sur les intentions du personnage qui l'opinion désigne comme le chef naturel de la nouvelle combinaison.

Cela se comprend d'ailleurs, et la dernière des notes contradictoires communiquées aux journaux par l'Agence Havas justifie de la manière suivante l'hésitation de M. le ministre des affaires étrangères.

Cette disposition, dit-elle, serait motivée par la conviction qu'il (M. de Freycinet) aurait acquiescé, à la suite de ses entretiens avec divers hommes politiques, de la prudence impossible de conclure certaines fractions dont le concours est indispensable pour former une majorité stable.

Nous ne devons donc pas désespérer de voir M. de Freycinet accepter la mission de former le nouveau cabinet. Mais nous sommes édifiés sur la nature des difficultés qui se dressent devant lui et le rendent si hésitant et si perplexé.

Il se demande s'il pourra trouver sur les bancs de la Chambre les éléments d'une majorité et il est bien près de résoudre la question par la négative.

La majorité de gauche est divisée, en effet, en deux fractions, la fraction opportuniste et la fraction radicale, qui ne s'entendent pas le moins du monde sur la direction à imprimer à la politique générale.

Aussi, sans aller jusqu'à dire que les deux fractions de la majorité soient irréconciliables, peut affirmer hardiment qu'il est impossible à un ministère de s'appuyer sur elles avec confiance.

Si l'on réfléchit que cette majorité, si peu sûre et si peu unie, a en face d'elle une opposition compacte et homogène, égale en nombre au tiers du chiffre total des députés, on comprendra plus que jamais les irrésolutions de M. de Freycinet.

Un général est bien excusable d'hésiter à entrer en campagne, lorsqu'il a des doutes sur la fidélité de ses troupes et lorsqu'il se demande si la moitié de son armée ne fera pas défection sur le champ de bataille même et n'ira pas grossir les rangs de ses adversaires.

Quel remède apporter à une situation si périlleuse? Prêcher l'union à la majorité de gauche? Ce sermon est excellent, sans doute, et il ne manque pas de gens disposés à le débiter. Mais le difficile est d'en faire accepter les conclusions parce qu'il l'écouteront.

Jusqu'ici les opportunistes n'ont trouvé d'autre sacrifice à faire à l'union que celui du programme de l'extrême gauche, et réciproquement, quand l'extrême gauche a voulu faire un sacrifice au salut commun, elle a tout de suite songé au programme opportuniste.

« Il n'y a pas, » dit la République française, le principal organe opportuniste, « d'autre ministère possible, viable, durable, capable de rendre des services qu'un ministre décidé à appuyer sur les républicains de gouvernement (c'est-à-dire sur les opportunistes) et à suivre avec résolution une politique capable de ramener à la République tous ceux qui se sont éloignés d'elle. »

évitée de choisir des collaborateurs dont le nom rappelle les luttes vives de la dernière législature, ou les condamnations prononcées par le suffrage universel républicain au mois d'octobre. Evidemment, il n'y faut pas songer.

La conclusion, absolument contraire à celle du principal organe des opportunistes, c'est qu'on ne peut faire un ministère viable qu'avec les radicaux, et en appliquant le programme des radicaux. L'union si nécessaire et si désirée, est donc loin de s'accomplir, et M. de Freycinet pourra chercher longtemps encore sans les trouver sur les bancs de la Chambre, les éléments d'une majorité stable. Ses perplexités ne sont pas près de finir.

NOUVELLES DU JOUR

M. Brisson Le Figaro dit qu'il serait question de donner à M. Brisson la vice-présidence du conseil d'Etat, afin de permettre à M. Lockroy d'être élu président de la Chambre si M. Floquet acceptait un portefeuille.

Le colonel Borgnis-Desbordes Marseille, 3 janvier. — Le colonel Borgnis-Desbordes, dont le rapport sur la retraite de Lang-Son a fait dernièrement un grand bruit et provoqué l'incident parlementaire que l'on sait, est arrivé hier soir du Tonkin par le paquebot Pers-Ho, apportant le courrier d'Indo-Chine.

Le lieutenant-colonel Dominé Par décision du ministre de la guerre, M. le lieutenant-colonel Dominé vient d'être mis en activité hors cadre pour être affecté au service d'état-major. Le héros de Tuyen-Quan est maintenant à l'état-major général du ministre, au troisième bureau.

Le cas du commandant Bazaine Un correspondant du Figaro a pu faire, à Vannes, une enquête sur les causes de la mort du canonnier Aubin. Il résulterait d'une information, absolument sérieuse, dit notre confrère, que tous les faits de brutalité que l'on dit avoir été exercés sur le canonnier Aubin, d'après l'ordre du chef d'escadron, sont entièrement inexactes; le commandant Bazaine n'est responsable que d'avoir donné, le 16, un ordre non réglementaire.

A Ville-d'Avray Paris, 3 janvier. — Le pélerinage annuel que les amis de Gambetta ont coutume de faire à la maison de Ville-d'Avray, où il a rendu le dernier soupir, s'est continué ce matin dimanche. Vers dix heures, une centaine de personnes ayant à leur tête MM. Paul Bert, Lionville, Gérard, maire du vingtième arrondissement, etc., se trouvaient rassemblées devant le perron, où les pompiers de Sévres montaient la garde. M. Bureau, adjoint du vingtième arrondissement, a prononcé quelques paroles au nom de l'ancien comité républicain de l'arrondissement.

La taxe sur les étrangers en France On mande de Rome à la Gazette piémontaise que le gouvernement italien a entamé des négociations avec le gouvernement français pour empêcher l'établissement d'une taxe sur les étrangers qui frapperait surtout les Italiens et les Allemands.

Un circulaire du ministre de l'Agriculture M. Gomot, ministre de l'Agriculture, vient d'adresser aux préfets et aux directeurs des établissements agricoles, une circulaire dans laquelle il recommande la création dans chaque département ou même dans chaque arrondissement, de vastes champs de démonstration. Il serait disposé à favoriser cette création par des subventions, soit en argent, soit en nature.

La taxe sur les étrangers en France On mande de Rome à la Gazette piémontaise que le gouvernement italien a entamé des négociations avec le gouvernement français pour empêcher l'établissement d'une taxe sur les étrangers qui frapperait surtout les Italiens et les Allemands.

Un circulaire du ministre de l'Agriculture M. Gomot, ministre de l'Agriculture, vient d'adresser aux préfets et aux directeurs des établissements agricoles, une circulaire dans laquelle il recommande la création dans chaque département ou même dans chaque arrondissement, de vastes champs de démonstration. Il serait disposé à favoriser cette création par des subventions, soit en argent, soit en nature.

La taxe sur les étrangers en France On mande de Rome à la Gazette piémontaise que le gouvernement italien a entamé des négociations avec le gouvernement français pour empêcher l'établissement d'une taxe sur les étrangers qui frapperait surtout les Italiens et les Allemands.

Un circulaire du ministre de l'Agriculture M. Gomot, ministre de l'Agriculture, vient d'adresser aux préfets et aux directeurs des établissements agricoles, une circulaire dans laquelle il recommande la création dans chaque département ou même dans chaque arrondissement, de vastes champs de démonstration. Il serait disposé à favoriser cette création par des subventions, soit en argent, soit en nature.

La taxe sur les étrangers en France On mande de Rome à la Gazette piémontaise que le gouvernement italien a entamé des négociations avec le gouvernement français pour empêcher l'établissement d'une taxe sur les étrangers qui frapperait surtout les Italiens et les Allemands.

Un circulaire du ministre de l'Agriculture M. Gomot, ministre de l'Agriculture, vient d'adresser aux préfets et aux directeurs des établissements agricoles, une circulaire dans laquelle il recommande la création dans chaque département ou même dans chaque arrondissement, de vastes champs de démonstration. Il serait disposé à favoriser cette création par des subventions, soit en argent, soit en nature.

La taxe sur les étrangers en France On mande de Rome à la Gazette piémontaise que le gouvernement italien a entamé des négociations avec le gouvernement français pour empêcher l'établissement d'une taxe sur les étrangers qui frapperait surtout les Italiens et les Allemands.

Un circulaire du ministre de l'Agriculture M. Gomot, ministre de l'Agriculture, vient d'adresser aux préfets et aux directeurs des établissements agricoles, une circulaire dans laquelle il recommande la création dans chaque département ou même dans chaque arrondissement, de vastes champs de démonstration. Il serait disposé à favoriser cette création par des subventions, soit en argent, soit en nature.

Mgr Freppel Mgr de Rende, nonce du Pape à Paris, a déclaré hier ce qui suit à un rédacteur du Matin, à propos des crédits du Tonkin: « Le nonce n'a pas eu mission de Sa Sainteté d'engager Mgr l'évêque d'Angers à prononcer un discours en faveur de la politique coloniale, qu'il a, du reste, défendue en d'autres circonstances, de son propre mouvement, bien que les intérêts des chrétiens de l'Extrême-Orient soient d'une importance capitale pour Sa Sainteté. »

La santé du Pape.— Les évêques français à Rome Rome, 3 janvier. — Le Moniteur de Rome déclare absolument faux les bruits que le Pape soit malade et qu'un médecin étranger ait été appelé en consultation.

La congrégation de la Foi Le Saint-Père vient d'attribuer à la Congrégation de la Foi la somme de 500,000 francs, provenant des dons particuliers qui lui ont été envoyés ces jours derniers.

Lettre pastorale du cardinal Guibert Le cardinal Guibert, archevêque de Paris, vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale pressant une quête pour l'entretien des amonitions volontaires des hôpitaux et hospices de Paris et invitant les fidèles à célébrer la neuvième de sainte Geneviève.

M. de Lesseps à Panama M. Ferdinand de Lesseps se rendra à Panama à la fin de ce mois. Le non Charles de Lesseps quittera Paris, pour la même destination, après-demain.

Une nouvelle application du téléphone La princesse Victoria de Suède a fait mettre ses appartements privés en communication téléphonique avec la chapelle du château royal. L'état de santé ne lui permettant pas d'assister en personne aux offices divins qu'il y sont célébrés.

Le mariage du prince de Bulgarie Londres, 3 janvier. — La Gazette de Saint-James apprend que les fiançailles que l'on espérait précéder au prince de Bulgarie et de la fille du prince impérial d'Allemagne sont maintenant écartées.

Grave incident à la Chambre espagnole Madrid, 3 janvier. — Dans la séance de la Chambre d'hier, M. Francisco Silveira a défendu dans un long discours la politique suivie par l'ancien cabinet conservateur dans l'affaire des Philippines, et a expliqué que ce cabinet n'avait en d'autre but, en donnant sa démission, que de grouper toutes les nuances du parti monarchiste autour du trône, menacé par la mort du roi.

Mort de l'évêque Hannington dans l'Afrique centrale Zanzibar, 3 janvier. — L'évêque Hannington qui avait quitté Mombasa en juin dernier, dans le but de trouver une route directe vers Victoria, a été saisi par les ordres du roi d'Ouzbékistan à deux jours de marche d'Origan. Il aurait été exécuté sur des ordres secrets du roi.

Symptômes de grève Châlons-sur-Saône, 3 janvier. — De graves symptômes se manifestent dans le bassin houiller de Blanzay. Des réunions nocturnes sont signalées sur plusieurs points aux environs de Montceau-les-Mines.

Les désastres financiers et commerciaux en Amérique Londres, 3 janvier. — On écrit de Philadelphia au Times: « Il résulte d'un rapport publié que les facilités aux Etats-Unis pendant l'année 1885 s'élevaient au nombre de 18,637 avec un passif de 129,220,321 dollars, tandis qu'en 1884 il y a eu 10,968 facilités avec un passif de 226,000,000 de dollars. »

Les désastres financiers et commerciaux en Amérique Londres, 3 janvier. — On écrit de Philadelphia au Times: « Il résulte d'un rapport publié que les facilités aux Etats-Unis pendant l'année 1885 s'élevaient au nombre de 18,637 avec un passif de 129,220,321 dollars, tandis qu'en 1884 il y a eu 10,968 facilités avec un passif de 226,000,000 de dollars. »

Les désastres financiers et commerciaux en Amérique Londres, 3 janvier. — On écrit de Philadelphia au Times: « Il résulte d'un rapport publié que les facilités aux Etats-Unis pendant l'année 1885 s'élevaient au nombre de 18,637 avec un passif de 129,220,321 dollars, tandis qu'en 1884 il y a eu 10,968 facilités avec un passif de 226,000,000 de dollars. »

Les désastres financiers et commerciaux en Amérique Londres, 3 janvier. — On écrit de Philadelphia au Times: « Il résulte d'un rapport publié que les facilités aux Etats-Unis pendant l'année 1885 s'élevaient au nombre de 18,637 avec un passif de 129,220,321 dollars, tandis qu'en 1884 il y a eu 10,968 facilités avec un passif de 226,000,000 de dollars. »

Les désastres financiers et commerciaux en Amérique Londres, 3 janvier. — On écrit de Philadelphia au Times: « Il résulte d'un rapport publié que les facilités aux Etats-Unis pendant l'année 1885 s'élevaient au nombre de 18,637 avec un passif de 129,220,321 dollars, tandis qu'en 1884 il y a eu 10,968 facilités avec un passif de 226,000,000 de dollars. »

Les désastres financiers et commerciaux en Amérique Londres, 3 janvier. — On écrit de Philadelphia au Times: « Il résulte d'un rapport publié que les facilités aux Etats-Unis pendant l'année 1885 s'élevaient au nombre de 18,637 avec un passif de 129,220,321 dollars, tandis qu'en 1884 il y a eu 10,968 facilités avec un passif de 226,000,000 de dollars. »

Les désastres financiers et commerciaux en Amérique Londres, 3 janvier. — On écrit de Philadelphia au Times: « Il résulte d'un rapport publié que les facilités aux Etats-Unis pendant l'année 1885 s'élevaient au nombre de 18,637 avec un passif de 129,220,321 dollars, tandis qu'en 1884 il y a eu 10,968 facilités avec un passif de 226,000,000 de dollars. »

Les désastres financiers et commerciaux en Amérique Londres, 3 janvier. — On écrit de Philadelphia au Times: « Il résulte d'un rapport publié que les facilités aux Etats-Unis pendant l'année 1885 s'élevaient au nombre de 18,637 avec un passif de 129,220,321 dollars, tandis qu'en 1884 il y a eu 10,968 facilités avec un passif de 226,000,000 de dollars. »

Les désastres financiers et commerciaux en Amérique Londres, 3 janvier. — On écrit de Philadelphia au Times: « Il résulte d'un rapport publié que les facilités aux Etats-Unis pendant l'année 1885 s'élevaient au nombre de 18,637 avec un passif de 129,220,321 dollars, tandis qu'en 1884 il y a eu 10,968 facilités avec un passif de 226,000,000 de dollars. »

Les désastres financiers et commerciaux en Amérique Londres, 3 janvier. — On écrit de Philadelphia au Times: « Il résulte d'un rapport publié que les facilités aux Etats-Unis pendant l'année 1885 s'élevaient au nombre de 18,637 avec un passif de 129,220,321 dollars, tandis qu'en 1884 il y a eu 10,968 facilités avec un passif de 226,000,000 de dollars. »

Les événements d'Egypte Suivant une dépêche du Gaulois, les anglais auraient eu l'intention de réprimer une révolte dans les rues mêmes de Souakim.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

LES VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS Dans le cours de la session qui vient de se terminer, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de résolution tendant à modifier la procédure parlementaire en matière de vérification de pouvoirs.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même corpulence pendant toute la durée de sa présence au corps; il n'y a même pas de décret qui puissent ordonner cela. Le plus souvent même, pour ne pas dire toujours, grâce aux exercices fréquents, aux manœuvres, à l'entraînement, à cette formidable gymnastique de tous les jours, les hommes au retour du service, sont autrement solides et vigoureux que les conscrits, de sorte qu'ils ont de nombreuses chances de ne plus pouvoir endosser les effets si soigneusement recueillis par une administration prévoyante. Tant pis pour eux! ils les déchireront s'ils ne peuvent s'en servir ou les mettront au rancart, quitte à aviser aux moyens de se présenter au public démentement.

Cela ne semble pas précisément très pratique, par la raison qu'un soldat n'est pas tenu de conserver la même